

L'Institut Français d'Art Choral

organise les

Rencontres nationales maîtrisiennes

Grandir en maîtrise

*Rencontre avec un chef de chœur
d'une maîtrise étrangère*

Réforme du collège et horaires aménagés

Bilan sur la loi de la création artistique

Les 5 et 6 juillet 2016
Maîtrise de la Loire, Montbrison



En partenariat avec le Département
de la Loire et sa Maîtrise
(direction Jean-Baptiste Bertrand)

En partenariat avec le
Réseau Canopé

L'IFAC est soutenu par le ministère de la
Culture et de la Communication et la Région
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

Loire
LE DÉPARTEMENT



**Maîtrise
de la Loire**

RÉSEAU CANOPÉ
CANOPÉ
LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES



Ministère
**Culture
Communication**

R É G I O N
**AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES**



Mardi 5 juillet 2016 (au Collège Mario Meunier)

12 h 30

Déjeuner pris en commun au Collège

13 h 30

Accueil des participants

14 h 00 – 17 h 00

1

RENCONTRE D'UN CHEF DE CHŒUR D'UNE MAÎTRISE ANGLAISE : EDWARD HIGGINBOTTOM

Présentation suivie d'échanges.

Edward Higginbottom, chef de chœur, organiste et musicologue, est une figure incontournable du paysage maîtrisien anglais. Son travail avec le Choeur du New College d'Oxford est mondialement connu grâce notamment à l'enregistrement de plus d'une centaine de disques, à ses nombreuses tournées et à sa participation à des émissions de télévision. Pendant les années 1990, il a été conseiller auprès du Ministère de la Culture pour le renouveau des maîtrises françaises, y compris pour la Maîtrise du Centre Baroque de Versailles. Pour sa contribution remarquable à la musique française et à ses institutions musicales, il a été nommé Commandeur de l'ordre des arts et des lettres.

Comment enseigner le chant choral à des enfants ? Tout chef de chœur pédagogue, responsable de chœurs maîtrisiens, se pose la question. Les maîtrises anglaises, réputées dans le monde entier pour leurs qualités artistiques, offrent un point de vue différent sur la question. Edward Higginbottom présentera l'organisation et l'approche pédagogique de la maîtrise du New College d'Oxford afin de nourrir les échanges avec les participants.

17 h 00 – 17 h 30

Aubade de la Maîtrise de la Loire et pause

17 h 30 – 19 h 30

2

GRANDIR EN MAÎTRISE. DÉCOUVRIR SA VOIX D'ADULTE ET TROUVER SA PLACE DE CHANTEUR

Table-ronde

L'évolution des enfants maîtrisiens amène un certain nombre de questionnements pour le pédagogue. Comment gérer la mue et faire découvrir aux enfants leurs voix d'adulte ? Le chœur mixte ? Que faire des jeunes après leur cursus et comment les guider vers une pratique en amateur ou professionnelle en dehors de la maîtrise ? Les participants seront invités à partager leurs expériences sur le sujet.



19 h 30

Dîner pris en commun



Mercredi 6 juillet 2016

(au Centre musical Pierre Boulez à la Maîtrise de la Loire)

08 h 30 – 09 h 30

3

**BILAN D'ÉTAPE SUR LA LOI DE
CRÉATION ARTISTIQUE. QUELLES CONSÉQUENCES
POUR LES MAÎTRISES ?**

Présentation suivie d'échanges

Le projet de loi "Liberté de création, architecture et patrimoine" a été adopté par le Sénat et par l'Assemblée Nationale en mars dernier. Ce texte concerne directement les maîtrises puisqu'il définit la notion d'artiste amateur et l'encadrement des conditions dans lesquelles un entrepreneur de spectacles professionnels peut y faire appel. Cette séquence permettra d'expliquer les conséquences de cette loi pour les maîtrises et reviendra sur le décret d'application prévu et les amendements encore possibles.

09 h 30 – 10 h 00

Pause et visite de la Maîtrise

10 h 00 – 12 h 00

4

**RÉFORME DU COLLÈGE ET HORAIRES AMÉNAGÉS.
QUELS SONT LES IMPACTS ?**

Présentation par Dominique Terry, Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional éducation musicale et chant choral dans l'Académie de Lyon.

*La réforme du collège engagée ces dernières années modifie les cadres de l'enseignement dans les établissements.
Quelles seront les conséquences sur les partenariats établis entre l'enseignement obligatoire et les maîtrises ?
La présentation de Dominique Terry sera suivie d'échanges avec les participants.*





Mercredi 6 juillet 2016

(au Collège Mario Meunier)

12 h 30 – 13 h 30

Déjeuner pris en commun

13 h 45 – 15 h 30

5

MODES D'APPRENTISSAGES ET DIVERSITÉ DES PUBLICS MAÎTRISIENS : ÉCHANGES SUR LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation suivie d'échanges par Valérie Louis-Moreau. Valérie Louis-Moreau a enseigné comme institutrice (pédagogie Freinet) pendant vingt ans. Également musicienne, elle est aujourd'hui professeur en sciences de l'éducation au CNSMD de Lyon et intervient dans de nombreuses formations en musique et en danse (CNFPT, CEFEDM, CFMI, ARIAM Ile de France...).

Les pédagogues se posent depuis longtemps cette question : comment prendre en compte les différences entre des individus réunis pour apprendre ensemble, et faire en sorte qu'elles ne soient ni un obstacle à la réussite de chacun, ni un frein à l'accomplissement du groupe ?

Cette question se pose aujourd'hui avec d'autant plus d'acuité que le processus de démocratisation de l'éducation a provoqué une plus grande hétérogénéité des élèves au sein de tous les contextes d'apprentissage. Les diverses institutions - notamment d'enseignement musical - se sont ouvertes à des publics de plus en plus diversifiés, ce qui accentue la disparité des comportements et des motivations, et crée des questions nouvelles pour tous les pédagogues.

La différenciation pédagogique est une réponse à ces questions : pour André de Peretti sa mise en œuvre doit être à la fois « variée, diversifiée, concertée et compréhensive ».

« Différencier, c'est avoir le souci de la personne sans renoncer à celui de la collectivité... être en quête d'une médiation toujours plus efficace entre l'élève et le savoir... C'est pourquoi il ne faut pas parler de la « pédagogie différenciée » comme d'un nouveau système pédagogique, mais bien plutôt comme d'une dynamique à insuffler à tout acte pédagogique... un moment nécessaire dans tout enseignement... celui où s'insinue la personne dans le système... ». (Ph. Meirieu)



15 h 30 - 16 h 00

Conclusion

16 h 00 – 16 h 30

6

RÉPÉTITION PUBLIQUE DU CHŒUR MIKROKOSMOS ET DE LA MAÎTRISE DE LA LOIRE





INFORMATIONS PRATIQUES

MARDI 5 JUILLET

1. Navette du Conseil Général de la Loire : départ à **11h30** :

Une **navette du Conseil Général de la Loire** sera mise à votre disposition à la **gare de Saint-Étienne Châteaureux** pour vous conduire jusqu'au **Collège de Montbrison**. **Attention**, le départ de la navette est à **11h30**.

- **Pour un départ de Paris**

- départ à **6h59**, arrivée directe à Saint-Étienne Châteaureux à **9h45**
- départ à **7h53** avec changement à Lyon Part-Dieu et une arrivée à **11h09** à Saint-Étienne Châteaureux.

- **Pour un départ de Marseille**

- départ à **7h14**, avec changement à Lyon Part-Dieu, arrivée à Saint-Étienne Châteaureux à **9h47**

2. Vous serez accueilli(e), à partir de 12h00 au :

- **Collège Mario Meunier**

29 Avenue d'Allard
42600 Montbrison

3. Restauration et Hébergement :

- Le **midi** et le **soir**, vous prendrez vos repas au **self du Collège**.
- La **nuît**, vous pourrez être hébergé à l'internat du Collège de Montbrison par l'intermédiaire de l'IFAC. Si vous ne souhaitez pas choisir cette solution, vous devrez réserver votre hébergement.

Attention : l'hébergement proposé à l'internat du collège est **collectif**. Vous serez **4 par chambre**. Les 4 personnes se partageront **une salle de bain avec W.C.**

Sinon voici l'adresse de l'hôtel le plus proche :

Le Gil de France

18 Bis Boulevard Lachèze,
42600 Montbrison : 04 77 58 06 16

Entre le Collège et l'hôtel : 1 km et 12 min.

Entre le Centre Musical Pierre Boulez (Maîtrise) et l'hôtel : **800 m et 10 min**





INFORMATIONS PRATIQUES

MERCREDI 6 JUILLET

1. Départ du Collège Mario Meunier à 08h00, marche à pied jusqu'à :
 - **Maîtrise la Loire** au [Centre musical Pierre Boulez](#)
3 place des Visitandines
42600 Montbrison
Tél. 04 77 58 60 26
2. Départ de la Maîtrise à 12h00, déjeuner au Collège entre **12h30 et 13h30**.
3. Votre départ après 16h30 depuis le Collège Mario Meunier à Montbrison.

Une **navette du Conseil Général de la Loire** sera mise à votre disposition au **Collège Mario Meunier** pour vous conduire à la **gare de Saint-Étienne Châteaureux**. **Attention**, le départ de la navette est à **16h30**.

Pour un départ vers Paris :

départ à **18h13** de Saint-Étienne
Châteaureux, train direct, arrivée à Paris à **21h01**.

Pour un départ vers Marseille :

départ à **17h50** de Saint-Étienne
Châteaureux avec changement à Lyon Part-Dieu, arrivée à Marseille à **20h46**.

SUR PLACE, QUI CONTACTER ?

- **Pauline HUMEAU** Assistante d'administration et de communication
05 49 39 00 40 / 06 07 14 29 57 (*uniquement les jours des Rencontres*)
[pauline.le.coley\[@\]artchoral.org](mailto:pauline.le.coley[@]artchoral.org)
- **Margaret DOBBY** Directrice administrative et pédagogique
06 17 25 21 16 [margaret.dobby\[@\]artchoral.org](mailto:margaret.dobby[@]artchoral.org)

COORDONNÉES DE L'IFAC

INSTITUT FRANÇAIS D'ART CHORAL

28 boulevard Jeanne d'Arc 86000 Poitiers
05 49 39 00 40 / [contact.ifac\[@\]artchoral.org](mailto:contact.ifac[@]artchoral.org)

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur papier ou en ligne, soit au titre de la **formation professionnelle** en complétant le formulaire d'inscription n°1, soit à titre **individuel**, en complétant le formulaire d'inscription n°2, soit en tant que **ligérien**, en complétant le formulaire d'inscription n°3.

Date limite d'inscription : 15 juin 2016

(sinon [nous contacter](#) directement)





FORMULAIRE N° 1 : INSCRIPTION FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour toute inscription au titre de la **formation professionnelle**, vous devez compléter le **formulaire suivant** et l'adresser à votre employeur et à l'IFAC.

Vous souhaitez faciliter votre inscription ? [Inscrivez-vous en ligne](#) !

Si vous le souhaitez, vous pouvez [adhérer à l'IFAC](#)

Nom et Prénom :

Structure et Profession :

Adresse complète :

Téléphone / Courriel :

► Je m'inscris à cette formation :

☐ **dans le cadre de ma formation professionnelle continue.** Frais pédagogiques : **130 €.**

Si je bénéficie d'un financement par mon employeur, je précise ses coordonnées :

.....
► Les frais de restauration s'élèvent à 50 €. Il faut les prendre en compte dans votre demande de financement auprès de votre employeur. Ces frais comprennent :

- le repas du mardi midi et du mardi soir (au Collège Mario Meunier),
- le repas du mercredi midi, pris au Collège avec les services d'un traiteur.

Précisez vos éventuelles intolérances alimentaires :

.....
► Les frais d'hébergement s'élèvent à 10 €. Il faut les prendre en compte dans votre demande de financement auprès de votre employeur. Je sélectionne :

☐ la nuit en chambres collectives au Collège (4 personnes par chambre avec une salle de bain/W.C.) et le petit-déjeuner pris au Collège,

► Tarif global pour une prise en charge à demander à votre employeur :

- ☐ les frais pédagogiques : **130€**
- ☐ la restauration : **50€**
- ☐ l'hébergement : **10€**

Je calcule le montant total : soit€ au titre de la formation professionnelle continue.

J'ai bien été averti(e) que mon inscription au titre de la formation professionnelle continue ne sera prise en compte que si j'adresse une copie de ce formulaire à mon employeur en plus de ce formulaire envoyé à l'IFAC à cette adresse : *28 boulevard Jeanne d'Arc - 86000 Poitiers*

Date :

Signature :

TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT NÉCESSAIRES POUR TRAITER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION. EN APPLICATION DE L'ARTICLE 27 DE LA LOI 78-17 DU 6 JANVIER 1978, VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES INFORMATIONS ET PROCÉDER ÉVENTUELLEMENT AUX RECTIFICATIONS NÉCESSAIRES. SUR SIMPLE DEMANDE ÉCRITE, VOUS POUVEZ VOUS OPPOSER À CE QUE CES INFORMATIONS SOIENT TRANSMISES.





FORMULAIRE N° 2 : INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Pour toute **inscription individuelle**, l'adhésion à l'IFAC est obligatoire et peut se faire à partir de [ce lien](#). ***Vous souhaitez faciliter votre inscription ? [Inscrivez-vous en ligne](#) !***

Nom et Prénom :

Structure et Profession :

Adresse complète :

Téléphone / Courriel :

► Je m'inscris à cette formation :

- ☐ Si je ne suis pas adhérent, je m'acquitte d'abord de mon adhésion de **15€**, en cliquant sur [ce lien](#); ou par chèque à l'ordre de l'IFAC
- ☐ à titre individuel, je participe aux frais pédagogiques de **75€**

► Les frais de restauration s'élèvent à 50 €. Ces frais comprennent :

- le repas du mardi midi et du mardi soir (au Collège Mario Meunier)
- le repas du mercredi midi, pris au Collège avec les services d'un traiteur

Précisez vos éventuelles intolérances alimentaires :

.....

► Les frais d'hébergement s'élèvent à 10 €. Je sélectionne :

- ☐ la nuit en chambres collectives au Collège (4 personnes par chambre avec une salle de bain/W.C.) et le petit-déjeuner pris au Collège

► Tarif global pour une inscription individuelle :

- ☐ les frais pédagogiques : **75€**
- ☐ la restauration : **50€**
- ☐ l'hébergement : **10€**
- ☐ **Adhésion obligatoire : 15€.** Si je suis adhérent, je n'ai pas besoin de les régler.

Je calcule le montant total : soit€ d'inscription individuelle

Pour que votre inscription soit prise en compte, vous devez compléter ce formulaire et l'envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'IFAC, à : 28 boulevard Jeanne d'Arc - 86000 Poitiers.

Date :

Signature :

TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT NÉCESSAIRES POUR TRAITER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION. EN APPLICATION DE L'ARTICLE 27 DE LA LOI 78-17 DU 6 JANVIER 1978, VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES INFORMATIONS ET PROCÉDER ÉVENTUELLEMENT AUX RECTIFICATIONS NÉCESSAIRES. SUR SIMPLE DEMANDE ÉCRITE, VOUS POUVEZ VOUS OPPOSER À CE QUE CES INFORMATIONS SOIENT TRANSMISES.



FORMULAIRE N° 3 : INSCRIPTION POUR LES LIGÉRIENS

Vous êtes ligérien ? Grâce au partenariat avec votre département, l'inscription pour vous est gratuite. Cependant, vous devez compléter le formulaire ci-dessous et choisir si vous souhaitez participer au repas et bénéficier d'un hébergement.

Vous souhaitez faciliter votre inscription ? [Inscrivez-vous en ligne !](#)

Si vous le souhaitez, vous pouvez **ADHÉRER À L'IFAC.**

Nom et Prénom :

Structure et Profession :

Adresse complète :

Téléphone / Courriel :

► Je m'inscris à cette formation :

☐ en tant que ligérien, les frais d'inscription sont gratuits.

► Les frais de restauration s'élèvent à 50 €. Ces frais comprennent :

- le repas du mardi midi et du mardi soir (au Collège Mario Meunier)
- le repas du mercredi midi, pris au Collège avec les services d'un traiteur.

Précisez vos éventuelles intolérances alimentaires :

.....

► Les frais d'hébergement s'élèvent à 10 €. Je sélectionne :

☐ la nuit en chambres collectives au Collège (4 personnes par chambre avec une salle de bain/W.C) et le petit-déjeuner pris au Collège

► Tarif global pour une inscription individuelle sans hébergement et sans repas:

- ☐ les frais pédagogiques : **gratuits**
- ☐ la restauration : **50€**
- ☐ l'hébergement : **10€**

Je calcule le montant total : soit€ d'inscription en tant que ligérien.

Pour que votre inscription soit prise en compte, vous devez compléter ce formulaire et l'envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'IFAC, à : *28 boulevard Jeanne d'Arc - 86000 Poitiers*

Date :

Signature :

TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES SONT NÉCESSAIRES POUR TRAITER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION. EN APPLICATION DE L'ARTICLE 27 DE LA LOI 78-17 DU 6 JANVIER 1978, VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES INFORMATIONS ET PROCÉDER ÉVENTUELLEMENT AUX RECTIFICATIONS NÉCESSAIRES. SUR SIMPLE DEMANDE ÉCRITE, VOUS POUVEZ VOUS OPPOSER À CE QUE CES INFORMATIONS SOIENT TRANSMISES.







